

Élaborer ou actualiser son projet d'établissement, de service, de pôle ou de dispositif

CONTEXTE

Dans le cadre de la loi du 2 janvier 2002, le projet d'établissement ou de service constitue un document essentiel pour les structures sociales et médico-sociales. Il l'est d'autant plus dans un contexte de transformation importante de l'offre sur fond de transition inclusive. Les réorganisations en cours aboutissent à la création de dispositifs et de pôles. Cela appelle à une synchronisation de la révision des projets d'établissements et de services qui les composent pour une meilleure articulation.

Le CREAI propose un accompagnement pour concevoir un projet de structure qui soit un véritable outil de référence pour les professionnels et un support de communication. Il s'agit également de tenir compte du cadre juridique, des recommandations de bonnes pratiques et des articulations avec les autres documents institutionnels tels que les CPOM, les évaluations, etc.

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

- > Situer le projet de structure dans le cadre des nouvelles orientations des politiques sociales et médico-sociales
- > S'approprier et mettre en œuvre une méthodologie d'élaboration de ce projet
- > Définir les modalités de rédaction, de diffusion et d'actualisation du projet
- > Définir les modalités permettant de faire du projet un véritable document de référence pour l'ensemble des acteurs

CONTENU

- > La fonction du projet de la structure : fondements légaux, finalités, liens avec les autres documents institutionnels et avec les réformes en cours (démarches inclusives, SERAFIN-PH, stratégie nationale de protection de l'enfance...)
- > Les principales thématiques du projet :
 - Contexte du projet et définition de la stratégie pour son élaboration
 - Les cadres de références de la structure
 - Les caractéristiques, besoins et attentes des personnes accompagnées
 - Les prestations et interventions de la structure
 - La mise en œuvre des droits des personnes accompagnées
 - L'organisation générale et le fonctionnement de la structure
 - Les objectifs pédagogiques d'évolution et de progression
- > La co-rédaction du projet
- > Les modalités de diffusion du projet
- > Le projet comme véritable outil de référence : fondements et mise en application
- > Concevoir l'évaluation du projet (critères, modalités et fréquence d'actualisation)

PUBLICS DESTINATAIRES ET PRÉREQUIS

- > Professionnels accompagnant des personnes en situation de vulnérabilité (personnels socio-éducatifs, d'encadrement, médicaux, etc.)

Il n'y a pas de prérequis spécifique pour participer à cette formation, mais les participants doivent être volontaires et mener des travaux en intersession.

MODALITÉS (cf. p. 9)

- > Apports théoriques et méthodologiques avec documents fournis
- > Analyse collective du projet existant ou d'autres documents institutionnels (procédures, protocoles, outils loi 2002-2, rapport d'activité, résultats de l'évaluation de la qualité, etc.)
- > Déploiement de supports de recueil et d'analyse des besoins des personnes accompagnées et des prestations proposées sur la base des nomenclatures SERAFIN-PH (pour le secteur du handicap)
- > Soutien à la rédaction

- > **Durée** : 6 à 10 jours avec accompagnement possible à la réécriture du projet d'une structure
- > **Formation ou appui méthodologique en intra**



Intervenant(e)

Lucile AGENOR ou Julien BARBOSA
ou Dominique DUBOIS ou Isabelle GERARDIN
ou Pauline PAYRASTRE



Tarifs 2024

1 080 € à 1 520 € / jour en intra
(conditions tarifaires page 73)